2015-18

PERSPECTIVES POUR LA RÉVISION DE LA STRATÉGIE EUROPE 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Lancée en 2010, la stratégie Europe 2020 met l'accent sur une croissance intelligente, durable et inclusive comme moyen de surmonter les faiblesses structurelles de l'économie européenne, d'en améliorer la compétitivité et la productivité et de jeter les bases d'une économie sociale de marché durable.

Dans cette perspective, elle a fixé comme objectifs :

- **75 %** de la population entre 20 et 64 ans dotée d'un emploi ;
- **3 %** du PIB consacrés à la R&D ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de **20 %** par rapport à 1990 ;
- Augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie pour atteindre **20 %** ;
- **20 %** d'accroissement dans l'efficacité énergétique ;
- Un taux de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation inférieur à **10 %** et au moins **40 %** des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur ou équivalent ;
- Réduction de la pauvreté d'au moins **20 millions** des personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

En dépit de résultats obtenus dans les domaines de la lutte contre le changement climatique, de l'éducation et de la lutte contre l'abandon scolaire, le bilan à ce jour reste mitigé en particulier s'agissant des dépenses dédiées à la recherche et au développement, de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La crise financière et économique qui sévit en Europe depuis 2008 n'explique qu'en partie ces résultats. Les réponses apportées et les mesures prises aux niveaux national et européen sous la forme de politiques budgétaires et monétaires contraignantes fournissent aussi une clé pour expliquer ces résultats décevants Dans ce contexte général, la Commission européenne devrait proposer à la fin de cette année, une série de propositions visant à réviser la stratégie Europe 2020.

Le CESE entend souligner l'importance de ce projet pour l'UE plus que jamais nécessaire à l'heure où le scepticisme des citoyens grandit sur les finalités de la construction européenne.

Alain Delmas
est vice-président du CESE.
Il siège à la section des affaires européennes et internationales, à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, où il représente le groupe CGT. Par ailleurs, il est président du Centre d'études et de recherches économiques et sociales d'Aquitaine (CERESA)

Contact :
alain.delmas@lecese.fr
01 44 43 64 12

Les pistes de propositions du CESE

Dans un premier temps, le CESE émet plusieurs propositions, réalisables à court terme, de nature à remédier et à mieux intégrer, sur un plan d'égalité, les trois composantes de la stratégie : économique, sociale, environnementale.

Dans un second temps, le CESE vise, au-delà de ces ajustements nécessaires, à dessiner les contours d'une nouvelle stratégie plus ambitieuse, résolument tournée vers le développement durable, modèle qui permettrait à l'Europe de s'adapter aux nouveaux défis du monde.

REVOIR LA MÉTHODE DANS UN SENS PLUS CONTRAIGNANT ET ASSOCIER LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

À l'exception des objectifs en matière de changement climatique et d'énergie qui s'insèrent dans un corpus juridiquement contraignant, chaque pays a pu fixer ses propres objectifs, lesquels se sont souvent révélés peu ambitieux.

Contact : aei@lecese.fr - 01 44 43 62 32

La méthode « souple », la « pression par les pairs », qui sous-tendent la stratégie Europe 2020, semblent avoir marqué leurs limites eu égard aux résultats atteints.

Aussi, le CESE suggère :

- **Une inscription de l'ensemble des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans un cadre plus formel, plus contraignant à l'instar des objectifs de la gouvernance économique.**

Le CESE est, par ailleurs, consulté chaque année par le gouvernement sur le projet de Programme national de réforme (PNR). S'il se félicite de cette consultation, il regrette cependant des délais de réponse très courts et, surtout, le manque de suivi de ses contributions transmises à la Commission en annexe du PNR. Il plaide pour :

- **Une amélioration de la visibilité et de l'impact des travaux du CESE par une saisine plus en amont et un dialogue interactif avec les autorités publiques.**

Enfin, notre assemblée milite pour :

- **Un renforcement du processus démocratique, par l'institution de vrais espaces de dialogue et de concertation.** Tant au niveau national qu'au plan européen, le constat est sans ambiguïté : la société civile et ses organisations ne sont pas ou peu associées de manière appropriée dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.

DONNER UN RÔLE CENTRAL A LA STRATÉGIE EUROPE 2020 DANS LES GRANDES POLITIQUES DE L'UE

Le CESE met en avant trois raisons :

- Il est devenu de plus en plus difficile de distinguer au fil des années le degré de priorité donné aux stratégies ou politiques de dimension transversale : Europe 2020, semestre européen, Plan d'investissement de la Commission, Plan d'action climat/énergie…
- Ces actions non coordonnées, non hiérarchisées, aux temporalités différentes, brouillent l'horizon des acteurs et ne facilitent pas l'appréhension de l'avenir de la construction européenne à moyen terme ;
- Ainsi se pose la question de la cohérence et du **risque de marginalisation**, de dilution, voire d'abandon pur et simple de **la stratégie Europe 2020 qui, malgré ses imperfections, demeure la seule stratégie qui a vocation à organiser un équilibre respectant les dimensions économique, sociale, environnementale**.

ENRICHIR LA DÉFINITION DES CINQ OBJECTIFS POUR MIEUX TENIR COMPTE DE LA RÉALITÉ

Plutôt que d'augmenter le nombre, d'autant que leur abondance fut une des critiques adressées à la stratégie de Lisbonne, il semble plus pertinent d'**affiner les objectifs actuels et d'introduire quelques cibles intermédiaires** :

- **Compléter le critère en matière d'emploi** par une batterie d'indicateurs mesurant la qualité des emplois : taux de précarité, de temps partiel (volontaire ou contraint), de chômage des jeunes, du chômage de longue durée ;
- **Faire du dialogue social** une composante de la stratégie ;
- **Introduire de meilleures garanties en matière de pauvreté et de lutte contre l'exclusion sociale ;**
- **Diversifier les indicateurs en matière environnementale ;**
- **Élargir l'approche Recherche et Développement.**

REPENSER LA STRATÉGIE POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX MONDIAUX

La crise économique et financière de 2008 a remis à l'ordre du jour les interrogations sur la finalité de la croissance. De nombreuses organisations internationales - Nations unies, Banque mondiale, OCDE - et plusieurs travaux, ont aujourd'hui bien mis en relief que le seul produit intérieur brut (PIB) ne saurait constituer une mesure pertinente pour une évaluation de la qualité de la croissance.

Dans le droit fil de ces débats, le CESE propose :

- de prendre pleinement en compte, dans la révision de la stratégie UE 2020, les Objectifs de développement durable (ODD) appelés à être adoptés à l'ONU en septembre 2015. Cette démarche concourrait à une nouvelle définition du bien-être et du progrès des sociétés, plus étendue que celle qui ne couvre que la seule croissance économique ;
- de poursuivre, pour conduire l'UE sur la voie d'un autre modèle de développement plus équilibré, les réflexions autour des indicateurs engagées, en particulier dans la communication de la Commission 2009 intitulée : *Le PIB et au-delà mesurer le progrès dans un monde en mutation*.